

## SE RENDRE AU CHU SAINTE-JUSTINE

Le CHU Sainte-Justine est situé au 3175, ch. de la Côte Sainte-Catherine à Montréal.

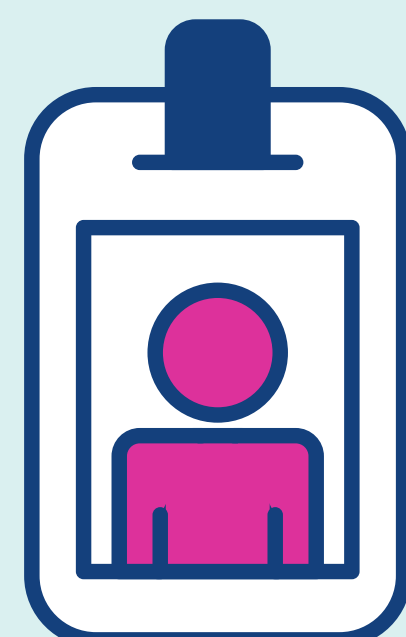
- **En métro** : La station Université-de-Montréal est située à environ 8 minutes de marche.
- **En voiture** : Un stationnement souterrain est accessible via l'entrée Côte Sainte-Catherine. Le coût pour les résidents et moniteurs est de 90,22 \$ / mois pour un abonnement mensuel. Vous rendre au local C.1.15 (étage C, bloc 1) pour compléter votre abonnement. Le paiement se fait par chèque ou débit préautorisé seulement. Un spécimen de chèque est requis (papier ou virtuel).



## OBTENIR SA CARTE D'IDENTIFICATION DU CHU SAINTE-JUSTINE

Pour entrer au CHU Sainte-Justine, il est **obligatoire** de présenter sa carte d'identification du CHU Sainte-Justine aux trois points d'entrée :

- Entrée principale
- Entrée des employés de l'étage C
- Entrée par le CHUSJ via le stationnement.



### C'est votre premier stage au CHU Sainte-Justine ?

Trois semaines avant votre arrivée en stage, vous recevrez un courriel de la Direction de l'enseignement vous demandant votre photo pour la création de votre carte d'identification. Au premier jour de stage, vous pourrez utiliser la carte d'identification virtuelle qui vous sera envoyée afin de vous permettre d'entrer en attendant la remise de votre carte d'identification officielle.

### Vous êtes déjà venu en stage au CHU Sainte-Justine ?

Utilisez la carte d'identification du CHU Sainte-Justine qui vous a été remise lors de votre dernier stage parmi nous.

Conservez votre carte d'identification du CHU Sainte-Justine pour tous vos stages futurs, les accès qu'elle contient seront activés à distance avant votre arrivée.

## UTILISER UN CASIER AU VESTIAIRE DES EXTERNES, RÉSIDENTS ET MONITEURS

Le vestiaire des externes, résidents et moniteurs cliniques est situé à l'étage D du bloc 8, **local D-810**. (Le bloc 8 est accessible via les étages C, A et 4)

Un code d'accès est nécessaire pour ouvrir la porte du vestiaire, celui-ci vous sera remis par l'adjointe à l'enseignement universitaire de votre secteur de stage ou vous pouvez le demander à la Direction de l'enseignement.

Un numéro de casier vous est assigné par la Direction de l'enseignement et vous est remis par l'adjointe à l'enseignement universitaire de votre milieu de stage à votre arrivée.

Apportez un cadenas avec vous lors de votre première journée de stage si vous souhaitez utiliser un casier dans ce vestiaire. **N'oubliez pas de retirer le cadenas du casier après votre dernière journée de stage.**

Informez-vous auprès de votre secteur de stage pour savoir si d'autres casiers sont disponibles à proximité de votre secteur de stage.

## DES QUESTIONS ?

### Qui contacter...

#### Direction de l'enseignement

Carte d'identification du CHUSJ  
 Dispositif DSQ (Dossier Santé Québec)  
 Gestion des congés  
 Paie (si CHUSJ votre agent payeur)  
 Remboursement de frais de déplacement  
 Remboursement de frais de formation  
 Contrat de travail avec le CHUSJ  
 Congés long terme  
 Locaux pour résidents  
 Vestiaire  
 Questions générales

#### Autres sujets

Stationnement (poste 4606)  
Assurances des résidents  
Service de santé (poste 4704)  
Service informatique  
Problèmes avec les applications (interne)  
Adresse de l'Intranet du CHUSJ (interne)  
Plans du CHUSJ

## Direction de l'enseignement

Nous joindre :

**514 345-4931 poste 4418**

[direction.enseignement.hsj@ssss.gouv.qc.ca](mailto:direction.enseignement.hsj@ssss.gouv.qc.ca)  
 6e étage, bloc 8 (accessible via l'étage B, C et 4)